

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00
Canada et États-Unis..... 1.50
France.....fr. 12.50

Publié par

J. MONIER & CIE.
Téléphone 2602.

MONTREAL, 30 JUIN 1893

AFFAIRES MUNICIPALES.

Le comité des finances du Conseil de Ville de Montréal a décidé, paraît-il, de continuer les travaux de voirie portés au budget, malgré l'épuisement des crédits, en prenant le coût de la continuation de ces travaux sur les fonds provenant d'emprunts. Ce genre de virement de fonds n'est pas de mise dans une administration comme celle de Montréal. On ne saurait sans se voir accuser de chercher à tromper le public, voter d'abord des travaux à payer sur le revenu ordinaire et payer ensuite ces travaux sur les fonds empruntés. Il est grandement temps que le Conseil et ses comités se décident à agir légalement et utilement en suspendant les travaux les moins pressés jusqu'à ce que les finances de la ville soient en meilleur état.

* *

A propos de soumissions, on se rappelle que l'entrée dans la ville a été donnée à la Cie du chemin de fer de ceinture, aux conditions offertes par la Cie du chemin de fer du Parc et de l'Île de Montréal. On prétend expliquer l'affaire comme ceci: M. Augé, le député de la division St-Jacques, est grandement intéressé dans le chemin de fer de ceinture; or M. Augé, s'est fait, au conseil, l'adversaire acharné des projets de l'Association Immobilière et a travaillé la main dans la main avec M. Préfontaine pour empêcher le succès de ces gèneurs. Un bon service en vaut un autre, et la première occasion, M. Préfontaine a su montrer qu'il n'est pas un ingrat.

* *

Une grosse affaire à l'horizon. Il s'agit du tunnel de la rue Brock. Les plus bas soumissionnaires ont une marge de \$20,000 en dessous de la soumission suivante. Ces messieurs, qui sont deux Canadiens français, ont fait, avec leur soumission, le dépôt exigé de \$10,000. Le soumissionnaire qui vient après eux est un entrepreneur irlandais libéral bien connu. Or, le comité des chemins s'est avisé de trouver la soumission des canadiens trop basse et a exigé d'eux un double dépôt. Ce double dépôt a été fait, mais il paraît probable, malgré tout, que faute d'avoir graissé les rouages nécessaires, les Canadiens vont se voir refuser le contrat qui sera donné à l'Irlandais, à \$20,000 de

TELEPHONE BELL No 6251

J. O. LABRECQUE, COUSINEAU & CIE

AGENTS, pour le célèbre Charbon (SCRANTON
Anthracite,

Livré dans toutes les parties de la Province en Chars ou en Barges.

83 RUE WOLFE - - - - MONTREAL

plus cher. Et voilà comment il ne reste plus d'argent pour payer convenablement les employés civiques.

L'EMPRUNT PROVINCIAL.

Des rumeurs qui paraissent venir de sources semi-officielles, disent que l'honorable M. Hall n'a pas complètement réussi dans ses négociations financières en Europe. Pour ceux qui ont suivi les marchés financiers de Londres et de Paris depuis quelques mois, la réussite d'un emprunt de \$8,000,000 à 4% pour une province canadienne à un taux d'émission raisonnable eût été ni plus ni moins qu'un miracle et nous ne pouvions attendre raisonnablement un miracle de M. Hall. Il a réussi dit-on à renouveler l'emprunt de \$4,000,000 dont l'échéance arrive le 1er juillet prochain, à des conditions à peu près équivalentes à celles de la première émission et c'est déjà bien beau, dans les circonstances.

Lorsque M. Hall est parti pour l'Europe, les marchés financiers étaient déjà fortement excités par la baisse de la monnaie d'argent qui mettait en mauvaise odeur, auprès les capitalistes, toutes les valeurs américaines et, par ricochet, les valeurs canadiennes. On se rappelle que, vers cette époque, les financiers et les spéculateurs de Londres, de Paris et d'Amsterdam ont vendu l'énormes quantités de valeurs américaines à la Bourse de New-York, ce qui a produit une baisse énorme, aggravée encore un peu plus tard par la dégringolade des valeurs industrielles: National Cordage, Sugar Trust, Whiskey Trust, etc.

Puis est venue la crise australienne qui a mis le comble à la défiance contre toutes les valeurs coloniales. Pour donner une idée de la façon dont cette crise a affecté notre crédit, nous citerons deux faits. Une maison importante de courtage de Londres a télégraphié à MM. Hanson frères, à Montréal, demandant si c'était vrai, comme la rumeur courait à Londres, que la Banque de Montréal, avait suspendu ses paiements. Et, en France, le Crédit Lyonnais, faisait afficher dans ses bureaux une dépêche—provenant de Londres aussi, probablement—annonçant que les ban-

ques canadiennes étaient dans une situation désespérée, et que l'intervention de la métropole pouvait seule empêcher un désastre. Ce dernier fait a été nié récemment par le Crédit Lyonnais: cependant nous sommes certains que la dépêche a été affichée; il est possible que l'on ait confondu l'Australie avec le Canada, mais cette confusion a dû être faite dans les bureaux mêmes du Crédit Lyonnais et non pas dans le public, car une maison de France qui avait alors des sommes considérables à son crédit dans une banque canadienne, a télégraphié immédiatement à son représentant à Montréal pour demander des détails.

Dans ces conditions, le placement d'un emprunt de \$8,000,000 pour la province de Québec, était évidemment impossible et le mieux à faire était de prolonger l'échéance du 1er juillet pour les \$4,000,000 émis en France.

Il n'y a pas de doute qu'on nous permette cette remarque, que les violentes polémiques qui ont eu lieu en 1890 et en 1891 au sujet de la situation financière de la province, n'aient eu pour résultat de prédisposer les esprits en Europe à donner créance à tous les bruits de difficultés financières concernant le Canada.

La politique devrait strictement s'abstenir de ces questions financières dont la plupart des politiciens ne connaissent pas le premier mot et dans la discussion desquelles ils apportent les mêmes exagérations que dans le reste des affaires publiques. Faire croire au peuple de la province qu'il est ruiné, pour arriver au pouvoir, n'est pas à notre sens, de bons patriotes, car la portée de ces choses est bien plus grande qu'on se l'imagine dans la chaleur de la lutte; et le ministre des Finances, arrivé au pouvoir en criant que la province est en banqueroute, a mauvaise grâce ensuite à se présenter en emprunteur chez les capitalistes qui ont lu ses discours d'élection.

Espérons que M. Hall, ainsi que ses adversaires, profiteront de la leçon.

M. John McD. Hains, a été nommé curateur à la faillite de MM. Regon White & Cie, de Montréal.

Notre Fromage et notre Beurre.

Les juges de l'exposition du fromage à Chicago, MM. John H. Hodgson, de New-York et A. F. MacLaren, de Windsor, Ont., ont fait le rapport suivant:

"Jackson Park,"
Chicago, Ill., 14 juin 1893.

"Nous avons examiné le fromage canadien géant de la pyramide de l'industrie laitière, dans la bâtisse de l'Agriculture de l'Exposition Colombienne. Pour un fromage de ces énormes dimensions, nous trouvons la saveur "remarquablement bonne" et le corps "extraordinairement fin". Nous trouvons que les fromages de mille livres sont de qualité *fancy* et sont dans une splendide condition.

Nous considérons que les fromages de deux ans qui sont exposés sont excellents en saveur, en corps et en texture, et n'avons jamais vu du fromage de même âge aussi beau à l'examen avec le *trier*!

Après avoir examiné les fromages de la pyramide, provenant des provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince Edouard, notre verdict est que c'est un lot de qualité supérieure, formant une exposition qui fait grand crédit à ces provinces.

(Signé), JOHN H. HODGSON,
A. F. McLAREN.

Il y avait 667 lots de fromage exposés parmi lesquels 110 fromageries canadiennes, avaient exposé 162 lots distincts. Dans la classe où les fromages canadiens étaient exposés, 135 lots ont eu des récompenses, médailles ou diplômes, et sur ce nombre 126 étaient du fromage canadien. Les points accordés par les juges étaient au maximum; saveur, 45, texture et corps 30; couleur 15, fini 10, en tout 100, trente et un lots de fromage canadien ont eu plus de points que le plus élevé parmi les fromages des États-Unis.

Sur les lots canadiens récompensés, 69 étaient d'Ontario, 52 de Québec, 1 du Nouveau-Brunswick, et 2 de la Nouvelle-Ecosse et 2 de l'Île du Prince-Edouard.

Quant au fromage de l'année (1893) 20 lots de Québec ont eu une médaille contre un seul d'Ontario.

Nous félicitons chaleureusement les fromagers de notre province des succès remportés. Que la satisfaction éprouvée serve à stimuler encore plus leur émulation. Puisque l'on peut faire, dans notre province de meilleur fromage que dans le Haut-Canada, il n'y a pas de raison